



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Mission permanente de la Suisse auprès des
Organisations Internationales à Vienne**

Seul le texte prononcé fait foi

**5^e Conférence des Etats-parties pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité
d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)**

Conférence Article XIV

DECLARATION DE LA SUISSE

**prononcée par l'Ambassadeur Rudolf Schaller
Chef de la Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unie
et des Organisations internationales à Vienne**

Vienne - 17.-18.9.2007

Monsieur le Président,

La délégation de la Suisse vous félicite de votre accession à la présidence de cette Conférence et a confiance que, sous votre conduite, nous parviendrons à donner une nouvelle impulsion en faveur d'une entrée en vigueur rapide du TICE.

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui car, plus de dix ans après son ouverture pour signature, le TICE est toujours confronté au défi politique majeur que constitue sa non-entrée en vigueur.

En effet, à l'heure actuelle, 177 Etats ont signé le TICE et 140 l'ont ratifié. La Suisse salue à cet effet tout particulièrement les Etats qui ont ratifié le TICE depuis la dernière Conférence Article XIV, à savoir Andorre, Antigua et Barbuda, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Cameroun, Cap Vert, République Dominicaine, Ethiopie, Haïti, Monténégro, Palau, Surinam, Zambie et Vietnam, ce dernier appartenant à l'Annexe 2 dont la ratification est nécessaire à l'entrée en vigueur du TICE. Par leurs ratifications, ces Etats ont rapproché le Traité de son universalité.

Toutefois, la clause d'entrée en vigueur du TICE requiert la ratification de 44 Etats disposant de réacteurs nucléaires civils ou militaires. A ce jour, manquent encore les ratifications de 10 de ces Etats, dont trois n'ont toujours pas signé le Traité.

Les réserves de ces Etats font planer de lourdes incertitudes quant à l'entrée en vigueur à brève échéance du TICE. Chaque année qui s'écoule sans évolution notable de la situation fait perdre un peu plus de crédibilité au Traité et à son organisation, laquelle aura de plus en plus de peine à conjuguer son caractère provisoire avec des besoins financiers grandissants.

L'impasse dans laquelle se trouve le TICE avait été soulignée lors de la 7^e Conférence d'examen du TNP, tenue à New York en mai 2005. Malheureusement, celle-ci vit certains Etats remettre en question l'entier de l'acquis des conférences d'examen précédentes du TNP. Ainsi était écarté l'objectif d'une entrée en vigueur dans les meilleurs délais du TICE, représentant une des "13 treize étapes pratiques pour le désarmement nucléaire" contenue dans le document final de la Conférence d'examen du TNP de 2000.

Cette même impasse s'est répétée lors de la 1^e Session du Comité Préparatoire de la Conférence d'Examen de 2010 du TNP, tenue à Vienne en mai dernier, et une telle évolution n'augure rien de bon pour la poursuite du processus d'examen du TNP qui continuera à Genève en mai 2008.

Monsieur le Président,

La Suisse compte parmi les Etats ayant fait le choix d'adhérer au TICE. Elle regrette donc vivement la situation actuelle dans laquelle se trouve le Traité. Toutefois, c'est sur la base de cette réalité que nous devons trouver des solutions concrètes. A cet effet, ma délégation aimerait rappeler les quelques points suivants :

1. La Suisse attend de tous les Etats figurant dans l'Annexe 2 - et qui sont donc investis d'une responsabilité particulière - une démonstration semblable d'engagement politique que celle exprimée par la grande majorité des Etats qui ont ratifié le Traité. Une telle démarche satisferait à la fois l'objectif de désarmement nucléaire tel que souligné par l'Art. VI du TNP et celui de non-prolifération, et ceci d'autant plus que, avec la "renaissance" que connaît l'industrie nucléaire civile au niveau planétaire, la préoccupation générée par le lien potentiel entre prolifération et terrorisme augmente considérablement.
2. La Suisse soutient l'idée d'encourager les mêmes Etats figurant dans l'Annexe 2, qui se trouvent dans des régions de fortes tensions, à prendre l'initiative de ratifier le TICE de façon simultanée. Par son audace et son courage, une telle démarche aurait indubitablement pour effet de créer une mesure de confiance et de sécurité propre à faire diminuer ces tensions régionales.
3. La Suisse croit fermement que les mécanismes multilatéraux doivent continuer à jouer un rôle primordial dans le domaine de la maîtrise des armements et du désarmement. Si des processus unilatéraux peuvent aussi servir ce but, le niveau multilatéral a, par contre, le potentiel de créer des régimes normatifs à vocation universelle et durable liant le plus grand nombre possible de membres de la communauté internationale.
4. La Suisse a toujours affirmé qu'elle souhaite une entrée en vigueur rapide du TICE. En conséquence, mon pays encourage les Etats-parties à continuer de soutenir la mise en place complète du système de vérification, afin que celui-ci soit prêt à fonctionner au moment d'une entrée en vigueur du TICE.
5. La Suisse est d'avis que les Etats qui ont ratifié le TICE doivent continuer, par tous les canaux, à poursuivre leurs efforts de conviction auprès des autres gouvernements en vue d'une adhésion universelle au Traité. En adoptant un projet ferme de déclaration finale, nous envoyons un message clair à l'égard des Etats qui, jusqu'à présent, ont retardé leur signature ou ratification du TICE.

6. Finalement, dans l'intervalle nous séparant d'une entrée en vigueur du TICE, la Suisse exhorte l'ensemble des Etats concernés à maintenir les moratoires déclarés unilatéralement au sujet de leurs essais nucléaires.

Monsieur le Président,

Il a fallu près de 40 ans pour que se réalise l'adoption du TICE. A l'heure où la non-prolifération connaît des développements particulièrement contrastés – ma délégation a mentionné à cet effet le développement relativement inquiétant que connaît le processus d'examen du TNP, lequel contraste toutefois avec quelques signaux encourageants sur les dossiers régionaux, notamment celui de l'Iran et de la RPDC - il est donc dans notre intérêt commun à unir nos efforts afin de surmonter les défis actuels et de créer au plus tôt les conditions nécessaires favorisant l'entrée en vigueur du TICE.

Monsieur le Président, je vous remercie de votre attention.